

Département : **IMMOBILIER ET SERVICES
GENERAUX**

Supérieur hiérarchique direct :
Chef de pôle maintenance bâtiment

1. ROLE

Au sein des services généraux, sous la responsabilité du chef de pôle maintenance bâtiment, il (elle) est chargé(e) de suivre les travaux de maintenance courante et de gros entretien-renouvellement (Gros œuvre et second oeuvre, VRD, chauffage, clim, ventilation, plomberie, électricité, sécurité incendie, électricité,...).

A ce titre, il (elle) :

- élabore les cahiers des charges en se faisant assister au besoin des experts de l'équipe, en accord avec la politique de maintenance des équipements et des bâtiments,
- assure la consultation des prestataires et conseille le chef de pôle maintenance bâtiment sur le choix du prestataire à retenir,
- monte le dossier fournisseur et prépare les commandes,
- prépare les plans de prévention et établit les permis feu,
- assure le suivi des chantiers,
- négocie les contrats de maintenance et leur renouvellement en prenant en compte les exigences de qualité de service et les impératifs budgétaires,
- gère le calendrier des interventions,
- sollicite les entreprises sur des dépannages en sollicitant devis et date d'intervention,
- assure le suivi des prestations et contrôle l'exécution du contrat,
- archive les bons d'intervention et assure un reporting contrat,
- Si besoin, il (elle) intervient en dépannage sur instruction du chef de pôle maintenance,
- participe à l'astreinte.

Ce poste intéressera un(e) candidat(e) qui dispose d'une expérience et de solides connaissances techniques en maintenance. Au-delà des compétences techniques, les qualités relationnelles, la disponibilité, la réactivité la rigueur et la force de proposition sont des atouts majeurs à cette fonction, ainsi qu'un très bon sens de la communication et des aptitudes à partager des connaissances.